

gouverneur reçut les religieuses sur le rivage à la tête de ses troupes et au bruit du canon ; après les premiers compliments, on les conduisit au milieu des acclamations du peuple à l'Eglise, où l'on chanta un *Te Deum* solennel.

D. Que dit la Relation de 1636 sur la fête des Morts chez les Hurons ?

R. " La fête des Morts est la cérémonie la plus solennelle parmi les Hurons ; ils lui donnent le nom de festin pour la raison que les corps étant tirés des cimetières, chaque capitaine fait un festin des âmes dans son village.

" Les douze ans ou environ étant expirés, les anciens et les notables du pays s'assemblent pour délibérer précisément de la saison où se fera la fête, à la satisfaction de tout le pays et des nations étrangères qui y seront invitées. La résolution prise, comme tous les corps se doivent transporter au village, où est la fosse commune, chaque famille donne ordre à ses morts, mais avec un soin et une affection qui ne se peut dire : s'ils ont des parents morts, en quelque endroit du pays que ce soit, ils n'épargnent point leur peine pour les aller chercher ; ils les enlèvent des cimetières, les chargent sur leurs propres épaules, et les couvrent des plus belles robes qu'ils aient. Dans chaque village ils choisissent un beau jour, se transportent au cimetière où chacun de ceux qui ont eu soin de la sépulture, tirent les corps des tombeaux en présence des parents, qui renouvellent leurs pleurs et entrent dans les sentiments du jour des funérailles. Je me trouvai à ce spectacle, ajoute le P. le Jeune, et j'y invitai volontiers tous nos domestiques : car je ne pense pas qu'il se puisse voir au monde une plus vive image et une plus parfaite représentation de ce que c'est que l'homme.

" Après avoir fait l'ouverture des tombeaux, ils vous étalent sur la place toutes ces carcasses, et les laisse assez longtemps ainsi découvertes, donnant tout loisir aux spectateurs d'apprendre une bonne fois ce qu'ils seront quelque jour. Les unes sont toutes décharnées, et n'ont qu'un parchemin sur les os ; les autres ne sont que comme re-

cuites  
rence  
lantes

"  
les cc  
au bc  
la pe  
et les  
de c  
mên:

D.  
Mor'

R.  
dans  
quet  
entie  
port  
fam'

"  
tout  
lage  
l'au  
leur  
don  
d'er  
mêt  
thés  
de  
ava  
d'au  
d'à

"  
de  
dai  
een  
hu  
cor